Image not found or type unknown

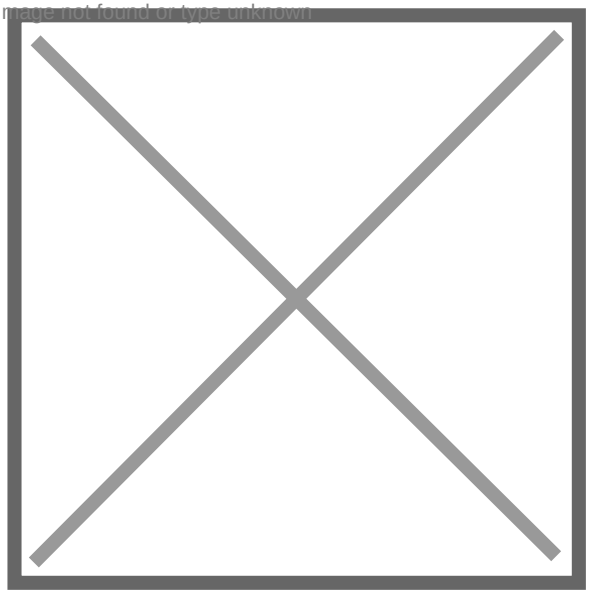

Auto-entrepreneur conflit avec rsi

Par **navazo**, le **08/02/2010** à **22:37**

Bonjour,

J'ai commencé une activité d'auto-entrepreneur depuis fevrier 2009 (inscription sur internet). J'ai déclaré mon chiffre d'affaire chaque trimestre et le RSI a effectué les prélèvements sur mon compte bancaire avec retenues d'impôts à la source. En décembre, une personne du RSI me contacte et me demande par téléphone de lui faire un fax dans la journée afin de démissionner d'un statut de travailleur indépendant sous lequel ils m'ont inscrit. Ils ne veulent pas reconnaitre leur erreur et compliquent les choses. Quelles démarches suivre ?

Par **amazonus**, le **13/02/2010** à **00:29**

se déplacer chez eux.

Par **Berni F**, le **13/02/2010** à **10:24**

Bonjour,

je tendrais à dire : rien du tout...

vous ne vous êtes pas inscrit comme travailleur indépendant... pourquoi vous désinscrire ?

sinon :

- vous pouvez leur envoyer une lettre recommandée AR les invitant à corriger l'erreur en indiquant que vous n'êtes pas sous le régime des travailleurs indépendants. (bref, un courrier de quelques lignes à peine)

- vous pouvez aussi vous contenter de leur indiquer (de façon même informelle) que ce n'est pas votre problème et que toute conséquences de leur erreur entrainera des suites judiciaires...

par contre, je vous déconseille vivement de vous déplacer chez eux... mon expérience me dit que ce genre de méthode pour ce genre de problème n'entraine que perte de temps...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés